

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTT SOMME / AISNE

Monsieur le Président du CTT Somme / Aisne,

Nous sommes réunis ce jour pour notre premier CTT de l'année 2021. Si c'est pour nous l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux, c'est aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté de veiller à la qualité de vie au travail des agents du territoire et à maintenir un dialogue social de qualité.

Après une année 2020 particulièrement difficile en raison de la crise sanitaire, nous espérons que les conditions de travail des agents deviendront la priorité pour notre administration. Les personnels ont vu leurs conditions de travail se détériorer, ils ont malgré tout su montrer leur capacité d'adaptation face à une situation critique, assurant leurs missions et la continuité du service public en dépit d'un manque de matériel évident. Nous nous interrogeons sur les leçons à tirer de cette situation.

Concernant l'ordre du jour de ce CTT, nous avons étudié avec attention les documents transmis, nous nous étonnons de ne pas avoir reçu un document développant le bilan d'activité 2020 puisque c'est le sujet principal de l'ordre du jour.

Le travail partenarial semble bien étoffé mais encore une fois nous déplorons de ne pas avoir eu accès à l'ensemble des documents le concernant.

Dans les documents que nous avons pu lire, quelques questions nous interpellent déjà.

En effet, si il est intéressant pour les personnels dans l'exercice de leur missions et profitable au public pris en charge, que puisse se développer un réseau partenarial efficace, qu'en est il des moyens qui lui seront consacrés ?

Des créations de postes seront elles prévues ou les agents devront ils ajouter cette tache à leur charge de travail déjà effective ?

Si tel était le cas nous craignons que l'effet escompté par le développement du réseau partenarial n'ait l'effet inverse.

Nous espérons avoir des réponses claires à l'issue de ce CTT.

Pour la CGT PJJ Grand Nord,
L' élu au CTT Somme / Aisne.